

L'Avantage

votre journal

Rimouski - Mont-Joli > Actualités > Société

Une erreur historique porte ombrage à la Cathédrale



[Pierre Michaud](#)

Publié le 11 novembre 2014



Publié le 11 novembre 2014

Avant les travaux, la Cathédrale avait un autel et des ornements spectaculaires.

(Photo Collection Blondin Lagacé-Musée régional de Rimouski)

Une décision de la Fabrique Saint-Germain dans les années 1960 fait en sorte, selon plusieurs observateurs, que la Cathédrale Saint-Germain-de-Rimouski n'est pas considérée comme un monument patrimonial.

Cela constitue un frein important dans l'éventualité où on voudrait obtenir des subventions pour sa remise en état. La principale église de Rimouski possédait à l'origine des ornements magnifiques dont elle a été dépouillée, raconte l'historien Richard Saindon, dans l'excellent ouvrage « Rimouski depuis ses origines ».

« Certains membres du Conseil de fabrique songent à faire démolir cette grande église érigée en 1854 pour la remplacer par une structure moderne. Le curé Paul-Émile Brûlé, souhaite pour sa part restituer à la cathédrale son style gothique d'origine et en faire un temple qui correspond aux exigences du concile Vatican II, en faisant notamment disparaître le maître-autel devant lequel le prêtre officie, dos aux fidèles », rappelle M. Saindon.

Majorité contre la démolition

« Le Conseil de fabrique lance, en février 1966, une consultation auprès des paroissiens.

- [À lire aussi dans le dossier spécial:](#)
- [Les élus rimouskois débattent du sort de la Cathédrale](#)
- [Sort de la Cathédrale: solidarité difficile à établir chez les fidèles](#)
- [Prêts à s'impliquer... avec les autres citoyens](#)
- [La petite histoire de la construction d'une grande Cathédrale](#)
-

212 paroissiens préfèrent voir la Cathédrale démolie plutôt que de dépenser des sommes considérables pour sa rénovation, tandis que 1 478 se prononcent contre la démolition et se disent favorables aux travaux », écrit-il.

Le 16 mars, les marguilliers confient le contrat à l'entrepreneur Claude St-Hilaire. Tous les éléments du décor intérieur de la Cathédrale disparaissent : les galeries, la chaire, le baldaquin et le maître-autel. Les boiseries sont arrachées des murs. Les bancs sont cédés à la Fabrique de Pointe-au-Père. « Malgré la vente par la Fabrique du Centre civique et son terrain à la Ville pour la somme de 310 000 \$, les travaux de la Cathédrale laissent la paroisse Saint-Germain avec une dette de 304 407 \$ », estime Richard Saindon.

Le maire rimouskois, Éric Forest, mentionnait récemment que la Ville excluait pour l'instant de faire un don pour les travaux de rénovation de la Cathédrale, qui pourraient atteindre jusqu'à 5 M \$. "Nous sommes intervenus pour le financement de l'église du Bic, parce qu'elle a reconnaissance d'une valeur patrimoniale. Malheureusement, la Cathédrale n'a pas cette reconnaissance, compte tenu des travaux qui ont été effectués à l'intérieur", indique-t-il.

«Le curé Brûlé souhaitait restituer à la Cathédrale son style gothique d'origine» -
L'historien Richard Saindon

Le rapport d'un ingénieur

Un rapport d'expertise préparé par l'ingénieur en structure André Leroux et remis au

Conseil de fabrique, contredit la nécessité d'effectuer des travaux sur la Cathédrale.

« Cette structure et ses parties constituantes sont en excellent état. Les poutres de bois ne présentent aucun signe de faiblesse, ni aucun fléchissement anormal. De plus, elles n'ont été altérées d'aucune façon par la moisissure », rapportait M. Leroux. (Source : Cathédrale Saint-Germain de Rimouski, Rapport d'expertise, 28 juin 1966. Archives de l'archidiocèse de Rimouski sous la cote 355.106.1)

À lire également: <http://www.lavantage.qc.ca/Actualites/2014-11-11/article-3936454/Un-nouvel-espoir-pour-la-Cathedrale-Saint-Germain/1>